



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 16 décembre 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX  
Secrétaire de séance : Monsieur Mathieu BERTHAUD

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 30  
Nombre de procurations : 5  
Nombre de votants : 35  
Date de la convocation : 10 décembre 2024  
Date de publication : 23 décembre 2024

### **Conseillers présents**

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Alexandre, ROCHE Paul,	Catherine, ANTOINE Patricia,
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHERE	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
CHAMPANHET Stéphane,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	Laëtitia, JARROT-MERMET
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Blandine, CERNELA Patrice,	Laëtitia, GOMET Nicolas, DRUET
GERMOND Daniel, DRAY	LEFEVRE Jean-Philippe,	Timothee, BOUTELOUP
Frédérique, JABOVISTE Philippe,	DELAINÉ Isabelle, JEANNET	Guillaume, EMONIN Laurent
MIRAT Maryline, DOUZENEL	Nathalie, DEMORTIER-BLANC	

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

GIROD Isabelle donne procuration à BERTHAUD Mathieu, CUINET Jean-Pierre donne procuration à JABOVISTE Philippe, GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, MUGNIER Christine donne procuration à MANGIN Isabelle, HERRMANN Nadine donne procuration à BOUTELOUP Guillaume

### **Conseillers absents non représentés**

### **Objet : Demandes de subventions pour la manifestation « Pupitres en liberté » 2025**

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE

La Ville de Dole développe un projet culturel qui privilégie la diffusion d'œuvres classiques proposées par des artistes professionnels.

Dans ce cadre, la Ville propose les 5 et 6 avril 2025, la 10<sup>ème</sup> édition de « Pupitres en Liberté », dont le thème sera « Musique et mouvement ».

Cinq orchestres et ensembles sont invités pour ce dixième anniversaire : L'orchestre Victor Hugo Franche-Comté, l'orchestre Dijon-Bourgogne, l'Ensemble Orchestral du Jura, l'Ensemble instrumental de Lahr et l'orchestre Louis Pasteur.

La musique classique est mise à l'honneur, pendant un weekend, en accès libre et gratuit dans des sites dolois chargés d'histoire. La programmation diversifiée est accessible au plus grand nombre, sans toutefois faire l'impasse sur l'exigence artistique.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Coûts artistiques (cachets, cessions, droits)	29 000 €	Recettes propres (billetterie concert de clôture)	6 000 €
Frais techniques	3 500 €	Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté	4 000 €
Frais d'organisation	8 500 €	Conseil Départemental du Jura	5 000 €
Communication	1 100 €	Conseil Départemental du Jura - Subvention pour l'Orchestre du Jura	3 500 €
		Autofinancement	23 600 €
<b>TOTAL</b>	<b>42 100 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>42 100 €</b>

La Ville de Dole sollicite, pour cette 10<sup>ème</sup> édition de « Pupitres en Liberté », une aide financière de la Région Bourgogne Franche-Comté et du Conseil Départemental du Jura.

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Sportive, Culturelle et Associative du 10 décembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,

**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel ci-dessus pour l'édition 2025 de « Pupitres en Liberté »,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes aux taux les plus élevés,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

SCRUTIN            POUR : 35  
                          CONTRE : 0  
                          DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Actions Culturelles
- Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
- Conseil Départemental du Jura

Fait à Dole, le 16 décembre 2024.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX

